

Initiatives parlementaires

men-taux—peut-il aujourd'hui regarder un jeune Canadien dans les yeux? Les politiciens du pays n'ont-ils donc aucune responsabilité pour ce qui est d'éviter de compromettre le niveau de vie de nos enfants et de nos petits-enfants? Si ceux-ci savaient le tort que notre extrême prodigalité collective a causé à leur avenir, ils voudraient nous expulser de chacune des capitales au pays.

Le premier ministre Clyde Wells a très bien illustré ce point l'autre jour. Il a signalé qu'en 1975, la part de chaque famille de l'hypothèque nationale, si l'on peut s'exprimer ainsi, était d'environ 50 000 \$. En 1993, cette part est maintenant de l'ordre de 665 000 \$.

Le problème, comme certains d'entre vous l'auront deviné, c'est qu'un nouveau gouvernement, et il est à souhaiter que ce soit un gouvernement libéral, sera coincé entre une reprise économique très fragile et une dette fédérale-provinciale croissante. Le fait d'effectuer des compressions trop importantes trop rapidement provoquerait un resserrement de notre économie et entraînerait une fois de plus une baisse du revenu réel de nombreuses familles ainsi qu'une augmentation des prestations d'assurance-chômage et autres dépenses sociales, ce qui aurait pour effet de faire augmenter le déficit du fédéral et des provinces.

Cela dit, je suis très fier de mon chef qui s'est opposé à l'achat des 50 hélicoptères de détection de sous-marins, dont le prix est déjà passé de 4,4 milliards de dollars à 5,8 milliards, sans compter que les emplois créés par ce projet ne seraient pas répartis proportionnellement, c'est le moins qu'on puisse dire, d'un bout à l'autre du pays.

Une voix: La plupart de ces emplois ne seraient même pas créés dans notre pays.

M. Kilgour: C'est juste. Je vais m'arrêter ici. D'autres pourraient vouloir prendre la parole. J'espère simplement que tous les députés respecteront les recommandations de la commission McGrath et qu'ils voteront selon leur conscience et non selon les directives du whip de leur parti au moment de ce vote important; je pense qu'ils pourront alors tous être fiers de leur geste.

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Kent d'avoir présenté un projet de loi raisonnable qui, s'il est adopté, donnera à mon avis beaucoup de crédibilité au gouvernement et à la Chambre des communes.

La crédibilité est vraiment ce dont il est question ici. Pensons aux petits organismes de services, pensons aux administrations municipales, par exemple. Qu'il s'agisse

de la ville de Toronto ou de la petite localité de Harrow, nous savons que la planification se fait au moyen d'un processus budgétaire que tous les élus surveillent très étroitement. Le projet de loi à l'étude demande essentiellement que ce processus budgétaire se déroule de façon raisonnable.

En tant que député, une des choses que je trouve très difficiles, c'est de ne pas avoir accès à toute l'information nécessaire sur la façon dont le gouvernement dépense l'argent des contribuables. Je n'ai même pas l'information dont j'ai besoin pour renseigner mes électeurs au sujet des dépenses fédérales. Depuis que j'ai été élu ici, certains projets ont été annoncés dans ma circonscription. J'ai essayé d'obtenir des détails sur ces projets, mais en vain.

Un des exemples que je pourrais donner concerne un projet de 1,5 million de dollars qui a été annoncé à Wheatley, dans ma circonscription. Il s'agit de la construction d'une marina. Je suis allé voir dans le budget des dépenses pour m'assurer que le million et demi de dollars avait bel et bien été mis de côté pour ce projet.

J'ai examiné le budget le plus minutieusement possible, mais je n'ai trouvé ce million et demi de dollars nulle part. Le projet a été annoncé durant la campagne électorale. À Wheatley, on a érigé un grand panneau disant que le gouvernement verserait 1,5 million de dollars pour la construction d'une marina à cet endroit. J'ai bien examiné le budget, mais cette dépense n'y figure pas. Elle n'a pas été inscrite là où le public en général ou même un député de la Chambre des communes aurait pu la trouver.

J'ai fouillé plus loin dans la bureaucratie pour essayer de trouver comment cet argent pourrait arriver à Wheatley, mais je n'ai rien trouvé nulle part. Je n'ai trouvé aucun ministère qui pouvait dire que cet argent était là. Quatre ans se sont écoulés, et cet argent n'a pas été dépensé. On a érigé un panneau pour annoncer ce projet, mais il ne s'est pas concrétisé.

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 17 h 50, conformément à l'article 93 du Règlement, le temps prévu pour le débat est maintenant écoulé.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité législatif du secteur Économie.)